

OCLT : O3 - Favoriser l'appropriation des enjeux écologiques par la population locale et le public

ODD : O3.1 - Informer et sensibiliser les acteurs locaux, les usagers et la population locale sur le thème de la biodiversité, et notamment sur les enjeux écologiques liés aux habitats et espèces d'intérêt communautaire

O3.2 - Contribuer à la valorisation du site pour son patrimoine naturel exceptionnel mais fragile

OCLT : O4 - Améliorer et actualiser la connaissance des enjeux écologiques du site, suivre son évolution

ODD : O4.2 - Mettre en œuvre / animer le DOCOB

Résultats attendus	- Sensibilisation des élus pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques du site dans les politiques publiques locales - Participation une fois par an aux conseils municipaux des différentes communes du site - 1 article / an dans les bulletins municipaux et communautaires
Habitats d'intérêt communautaire concernés	Tous
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Toutes
Localisation	Ensemble du site Natura 2000
Planification	Tout au long de la phase d'animation
Actions liées	FG3, FG5, FG6

Justification de l'action

Durant la phase d'élaboration du DOCOB, la démarche Natura 2000 a suscité et continue de susciter de nombreuses interrogations. La mise en œuvre des actions Natura 2000 passe par l'engagement volontaire des acteurs locaux et les élus constituent un relais majeur. L'objectif est donc d'informer les acteurs essentiels que sont les élus locaux sur les enjeux du site.

Description de l'action

Cette action implique un lien de confiance entre les élus locaux et la structure animatrice, qui s'emploiera alors à répondre de la façon la plus appropriée et la plus réactive aux sollicitations des collectivités locales.

MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

Cette action se traduira par :

- **Un porter à connaissance transparent et exhaustif**

Diffusion des bilans d'animation annuels, des rendus d'études et de suivis écologiques mis en œuvre sur le site (mise en ligne des documents sur le site internet du site).

- **Un rôle de conseil auprès des élus locaux**

En tant qu'expert du site et du DOCOB auprès des élus.

- **Une sensibilisation des élus**

Afin qu'ils relaient une information régulière sur Natura 2000 dans les bulletins municipaux et communautaires. L'objectif serait la parution d'au moins un article par an portant sur la présentation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et sur les actions mises en œuvre sur le territoire communal ou communautaire.

- **Une information annuelle du conseil municipal des différentes communes** sur Natura 2000 et sur l'avancement de la mise en œuvre du DOCOB.

Outils

Animation du DOCOB

Acteurs concernés

Collectivités territoriales

Plan de financement

Coûts indicatifs unitaires prévisionnels :

Intitulé	Coût prévisionnel	Calendrier (5 ans)				
Porter à connaissance : Information, mise en ligne des documents et comptes rendus	Environ 1 j./an	X	X	X	X	X
Assistance auprès des élus	Environ 10 j./an	X	X	X	X	X
Publication d'articles dans bulletins municipaux et communautaires	Rédaction, contacts : 8 j./an	X	X	X	X	X

Budget prévisionnel sur 5 ans : 47 500 € inclus dans le coût de la mission d'animation

Financeurs potentiels : Etat, Europe, collectivités locales

Partenaires et structures ressources

Structure animatrice du DOCOB, Services de l'Etat (DREAL, DDTM 17),
Associations environnementales

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de mise en œuvre :

- Information systématique effective des collectivités pour tout document, étude, compte-rendu mis en ligne sur le site Internet,
- Publication d'un article / an dans le bulletin municipal de chaque collectivité,
- Efforts consentis : nombre d'heures et coût des réalisations.

Indicateurs de performance :

- Nombre annuel de sollicitations de la structure animatrice par les collectivités locales.